"Uni-e-s contre une immigration jetable"



Cercle de Silence



19 avril 2014

cercle de silence

u.c.i.j.

Soutien à Fayçal, lycéen menacé d'expulsion

Fayçal, arrivé mineur isolé en France est élève en baccalauréat professionnel au lycée professionnel Boulloche. Devenu majeur, il a besoin d'un titre de séjour pour poursuivre sa vie en France où il a désormais ses attaches.

La préfecture lui a refusé ce titre à sa majorité en considérant que la scolarité suivie n'est pas une « formation qualifiante »! Une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF) avait été délivrée. Contestée au Tribunal Administratif, cette l'OQTF était annulée.

C'est pendant cette période de ré-examen que Fayçal a été arrêté. Les mobilisations lycéennes ont permis d'obtenir pour Fayçal une «autorisation provisoire de séjour» valable jusqu'au 12 juillet prochain. Plus de 2 000 signatures de pétition

ont été rassemblées.

C'est une première avancée, mais TOUT N'EST PAS RÉGLÉ!

Car sans titre de séjour Fayçal peut craindre une nouvelle OQTF; il peut perdre la prise en charge du Conseil Général; il peut être expulsé.

Fayçal doit obtenir une carte de séjour appelée « vie privée et familiale »

La vigilance et la mobilisation sont nécessaires pour Fayçal et pour toutes les personnes dites « sans papiers ».

L'éducation doit-être accessible à tous-tes. L'obtention de la carte « vie privée et familiale » doit être la règle pour les mineurs isolés étrangers devenus majeurs.

Tous les sans-papiers doivent être régularisés et vivre ici en paix et en sécurité.

Nous en appelons à la conscience de tous et vous invitons à rejoindre les cercles de silence, même pour quelques instants

à Saint-Nazaire, Esplanade des Droits de l'Homme, chaque 3^{ème} samedi du mois de 15 h. à 16 h.

Prochains cercles: 17 mai, 21 juin, 19 juillet...

Les cercles de silence sont composés de citoyens dont certains sont membres du collectif "UniEs Contre l'Immigration Jetable" région nazairienne

"Uni-e-s contre une immigration jetable"





u.c.i.j.

19 avril 2014

Soutien à Fayçal, lycéen menacé d'expulsion

Fayçal, arrivé mineur isolé en France est élève en baccalauréat professionnel au lycée professionnel Boulloche. Devenu majeur, il a besoin d'un titre de séjour pour poursuivre sa vie en France où il a désormais ses attaches.

La préfecture lui a refusé ce titre à sa majorité en considérant que la scolarité suivie n'est pas une « formation qualifiante »! Une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF) avait été délivrée. Contestée au Tribunal Administratif, cette l'OQTF était annulée.

C'est pendant cette période de ré-examen que Fayçal a été arrêté. Les mobilisations lycéennes ont permis d'obtenir pour Fayçal une «autorisation provisoire de séjour» valable jusqu'au 12 juillet prochain. Plus de 2 000 signatures de pétition

ont été rassemblées.

C'est une première avancée, mais TOUT N'EST PAS RÉGLÉ!

Car sans titre de séjour Fayçal peut craindre une nouvelle OQTF; il peut perdre la prise en charge du Conseil Général; il peut être expulsé.

Fayçal doit obtenir une carte de séjour appelée « vie privée et familiale »

La vigilance et la mobilisation sont nécessaires pour Fayçal et pour toutes les personnes dites « sans papiers ».

L'éducation doit-être accessible à tous-tes. L'obtention de la carte « vie privée et familiale » doit être la règle pour les mineurs isolés étrangers devenus majeurs.

Tous les sans-papiers doivent être régularisés et vivre ici en paix et en sécurité.

Nous en appelons à la conscience de tous et vous invitons à rejoindre les cercles de silence, même pour quelques instants

à Saint-Nazaire, Esplanade des Droits de l'Homme, chaque 3^{ème} samedi du mois de 15 h. à 16 h. Prochains cercles: 17 mai, 21 juin, 19 juillet...

Les cercles de silence sont composés de citoyens dont certains sont membres du collectif "UniEs Contre l'Immigration Jetable" région nazairienne